

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La maison genevoise des médiations (mgem) qui a fêté ses 25 ans cette année, grâce au soutien et à la motivation inconditionnelle de ses médiatrices et de ses médiateurs, comme à la rigueur de son équipe administrative, a significativement participé, depuis sa création, à l'institutionnalisation de ce mode alternatif de la gestion des conflits interpersonnels à Genève.

Dans ce sens, c'est avec une vive émotion, teintée de reconnaissance, de plaisir et de fierté, que nous pouvons, aujourd'hui, en tant que lieu de pratique de la médiation (bien connu et même) reconnu dans le canton, affirmer que la mgem offre désormais une formidable opportunité concrète de mise en œuvre de la nouvelle loi sur la médiation, votée et validée par le grand Conseil Genevois en décembre 2022. L'accueil bienveillant et l'expertise professionnelle que propose la maison genevoise des médiations, comme l'accès facilité qu'elle garantit en appliquant des tarifs proportionnels aux revenus des personnes concernées par le processus de médiation, sont certaines composantes essentielles, tout comme la co-médiation et l'accessibilité au lieu que nous proposons.

Dès le mois de janvier 2024, le Ministère public pourra mandater les différentes associations genevoises de médiation, dont la mgem, pour chercher à dépasser et régler les conflits portés devant la justice grâce au soutien efficace du cadre déontologique d'une médiation : participation volontaire, confidentialité stricte, expertise quant aux possibles solutions et possibilité d'interrompre la médiation en cas d'insatisfaction. Cette nouvelle reconnaissance légale de la médiation nous réjouit. Elle devrait en outre nous permettre de rendre la médiation encore plus accessible, aux justiciables comme à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.

Depuis plus de 20 ans, l'activité de la maison genevoise des médiations s'avère d'une surprenante stabilité : 76 situations accompagnées en 2006, 83 en 2008, 69 en 2014, 74 en 2018 et puis, avec le covid, nous avons encore accompagné 72 situations en 2020, tous champs de médiation confondus.

En 2022, ce sont 70 nouvelles situations qui ont été accompagnées par notre équipe, ce qui montre que la médiation continue à convaincre son public.

En conclusion, ces chiffres montrent combien la mgem est indispensable à Genève, pour contribuer à la responsabilisation des personnes quant à la gestion de leurs conflits interpersonnels, sources de souffrances mutuelles mais aussi de résilience. Nous espérons que ces statistiques pourront encore croître au fil des années à venir, en particulier grâce à la nouvelle reconnaissance institutionnelle et légale du processus de la médiation.

Finalement, je tiens à remercier ici notre nouvelle collègue, Madame Cilgia Caratsch, qui a immédiatement su prendre ses marques, tant dans le travail d'équipe qu'en co-médiation. Son intégration a sans aucun doute été facilitée par la qualité de la collaboration entre les membres de l'équipe, que par les temps d'intervisions et les supervisions d'équipe qui viennent soutenir et consolider notre collaboration. C'est ainsi également le travail de toute l'équipe de médiatrices et de médiateurs, dont le professionnalisme et l'engagement doivent être relevés, qu'il convient de saluer.

Je tiens ainsi à les remercier toutes et tous sincèrement, ainsi que Madame Coralie Blandenier, notre indispensable secrétaire-coordinatrice, pour la qualité de leur travail comme pour leur disponibilité sans faille qui permet à notre association d'évoluer en permanence en fonction des nouvelles perspectives de la nouvelle visibilité de la médiation et de ses nouveaux défis.

Je me dois également de remercier plus particulièrement notre trésorière-comptable, Madame Francine Duparc, qui prend une retraite bien méritée. Sa rigueur et la bonne humeur qui la caractérisent vont énormément manquer à la mgem. Nous souhaitons le meilleur pour les années à venir. Par ailleurs, nous avons le plaisir d'accueillir notre nouveau trésorier, Monsieur Lionel Fargeaud, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre association.

Pour ses 25 ans, la mgem confirme ainsi être un lieu important de pratique de la médiation formelle. Notamment à l'appui d'une diversité de formations continues, elle propose également une nouvelle prestation en tant que personne de confiance à de nombreuses entreprises et associations genevoises. Elle souhaite aussi aujourd'hui encore devenir un acteur majeur dans le développement de la justice restauratrice dans le canton de Genève.

Mes remerciements appuyés vont bien sûr également au Département de la Cohésion Sociale (DCS) et à son Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Apothéloz, pour sa confiance renouvelée, année après année, indispensable au maintien des prestations offertes à la population par la maison genevoise des médiations.

Dépasser la guerre des convictions pour tendre à la rencontre des ressentis d'autrui est au cœur d'un processus de médiation. C'est pourquoi, je me dois, enfin, de partager mon émotion particulière en lien avec mes 20 ans d'engagement dans notre association. Lorsque j'ai été engagé à la maison genevoise des médiations, en avril 2002, elle était encore sise au 40 rue du Stand. Depuis lors, la mgem a connu d'innombrables changements et évolutions, dont j'ai été le témoin – et parfois le complice – privilégié ; elle reste aujourd'hui ouverte sur l'avenir, prête à s'adapter, à relever de nouveaux défis et à servir de nouveaux besoins. Je me réjouis de partager tout cela avec l'équipe comme avec les nouvelles personnes qui feront appel à la mgem.

Bruno Munari,
Président

Comptes 2022

Les comptes de l'année 2022 sont disponibles sur notre site www.mgem.ch.

Statistiques 2022

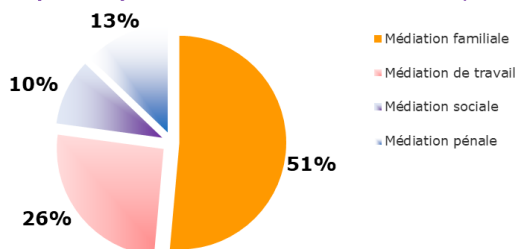
CHAMPS	SITUATIONS					SEANCES	
	Total des demandes traitées en 2022 Méd° commencées avant 2022 + nouvelles demandes 2022	Médiations commencées avant 2022	Nouvelles demandes				Total des séances effectuées en 2022
			Total des nouvelles demandes	Médiations annulées (0 séance)	Médiations traitées		
Famille	55	19	36	5	31	139	
Travail *	20	2	18	9	9	38	
Social/Voisinage	7	-	7	3	4	11	
Pénale *	9	-	9	-	9	34	
	91	21	70	17	53	222	

* **Mandats externes** : Deux de nos médiateurs.trices sont personnellement mandaté.e.s pour pratiquer des médiations qui se déroulent dans l'association, toutefois selon les règles définies par les mandataires :

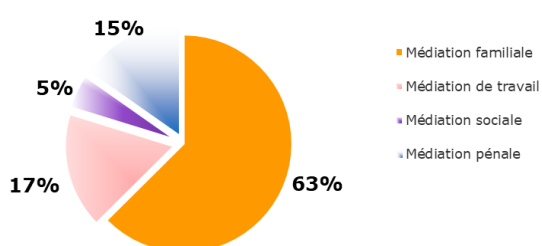
Médiation de travail : Les mandats externes concernent les médiations déléguées à l'un de nos médiateurs par l'Unité psychologie du travail de la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Genève.

Médiation pénale : Ces médiations sont déléguées par le Tribunal des mineurs (8 médiations pénales mineurs) et par le Ministère public (1 médiation pénale majeure). Deux de nos médiateurs sont assermentés et peuvent pratiquer ce type de médiation.

Proportion par domaine de médiation 2022 (situations)



Proportion par domaine de médiation 2022 (séances)



L'équipe des médiatrices et médiateurs en 2022

Mesdames Cilgia Caratsch, Nathalie Favre et Maria Fuchs-Castro
Messieurs Bruno Munari, Philippe Schneider et Stéphane Wallimann
En 2022, l'équipe est supervisée par Madame Pascale Rudaz Ott

Les remplaçant.e.s

Madame Milène Barthassat et Monsieur Philippe Bavarel

Composition du Bureau en 2022

L'équipe des médiatrices et médiateurs
Monsieur Bruno Munari (Président) / Monsieur Philippe Schneider (Vice-président)

L'équipe administrative en 2022

Mesdames Coralie Blandenier et Francine Duparc